

Ils veulent imposer les loyers fictifs que vos résidences principales ne vous rapportent pas

écrit par Christine Tasin | 14 septembre 2013



En août 2012, Libération avait livré [les projets](#) d'un nouveau « laboratoire d'idées », *Cartes sur table*, constitué de jeunes de 25 à 35 ans du PS, de Front de Gauche et Europe Ecologie les Verts.

Particulièrement doués, ces jeunes cherchaient comment aider Hollande à trouver de l'argent sans ponctionner les entreprises. Ils avaient réussi à faire mieux que leurs aînés à Terra nova. Ces derniers conseillaient aux partis dits « de gauche » de ne plus chercher à séduire les ouvriers perdus pour eux de toutes manières et de tout miser sur les immigrés et descendants d'immigrés. Ça a marché. On a vu le résultat le 6 mai 2012. Les benjamins n'y allaient pas avec le dos de la cuillère : ils proposaient, entre autres, d'imposer les loyers que vous ne percevez pas puisque vous occupez votre résidence principale. Sans doute que l'idée que certains puissent, en France, payer des loyers et être locataires tandis que d'autres, après avoir difficilement remboursé un emprunt ont enfin un peu d'aise pour aider leurs grands

enfants ou leurs parents en maison de retraite. Insupportable pour cette gauche dégénérée.

On croyait le projet enterré...

Las, le voici qui revient, dans un [rapport](#) du Conseil d'analyse économique, présenté par votre argentexpress. En voici quelques extraits qui permettent de comprendre clairement la manoeuvre :

« Concrètement, à quelle sauce seriez-vous dévoré ?

Tout d'abord, le fisc ajouterait à votre revenu taxable le loyer réel que vous percevriez de votre résidence principale si vous vous décidiez à la louer. Comme pour un revenu foncier, vous seriez autorisé à déduire les intérêts d'emprunt. Mais le résultat c'est que vous seriez amené à payer l'impôt sur un revenu fictif. Bref, la jouissance de votre habitation supporterait l'impôt.

Une augmentation d'impôt de 86% !

Prenons un exemple simple. En louant votre habitation, vous pourriez obtenir un loyer de 1 500 euros par mois soit 18 000 euros par an. Déduction faite de vos intérêts d'emprunt (5 500 euros annuels) on arrive à un revenu fictif de 12 500 euros. Le fisc l'ajouterait à vos salaires et appliquerait l'impôt progressif. Supposons que vous êtes marié avec deux enfants et 43 200 euros de salaires nets taxables. Sur ces salaires, vous payez 2 031 euros d'impôt sur le revenu. Si on y ajoute 12 500 euros votre facture fiscale passerait à 3 780 euros soit 1 749 de plus et une augmentation de 86 % ! «

Il est évident qu'un tel projet ferait rentrer beaucoup d'argent dans les caisses de l'Etat... la première année et ferait s'effondrer les prix de l'immobilier dès la seconde, pour la plus grande joie des spéculateurs et de Duflot qui

pourrait récupérer plein de logements à bas prix pour ses petits protégés, pour la bonne raison que nombre de gens seraient obligés de vendre, n'ayant pas les moyens de payer les impôts de folie qui leur tomberaient dessus pour des recettes non perçues.

Ils ont en Suisse un système à peu près comparable qui explique qu'il y ait là-bas fort peu de propriétaires... Mais c'est totalement contraire à notre état d'esprit et à nos traditions. En France nous achetons souvent pour avoir un bien qui soit une poire pour la soif l'âge venu s'il faut payer des soins ou établissements coûteux sans que le poids n'en retombe sur les enfants. Et puis, surtout, c'est une atteinte à la liberté et une tentative d'imposer à tous l'idée que faire des efforts, se passer de vacances etc pour devenir propriétaire de son bien est inacceptable alors que d'autres font un choix différent et qu'il faut donc « punir » ces salauds de propriétaires.

Je vois dans cette idée qui germe une façon supplémentaire de couper les Français de leurs racines (adieu les maisons de famille un peu trop grandes que l'on garde pour le souvenir et par tradition), de les pousser dans l'éphémère et le consumérisme à outrance, et de les pousser à quitter la France parce que plus rien ne les y retiendra et qu'ils n'auront tout simplement plus les moyens de payer leurs impôts...

NDLR Les commentaires postés les 14 et 15 ne seront validés que le 16 septembre, avec toutes nos excuses.